



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du 24 mai 2020, à 14h00

Présents : ARRIETA Patricia, BARTHES Magali, BESSIERE Pierre-Gaël, BIGARAN Olivier, CHEMACK Pierre-Franck, de PINS-LOZE Etienne, FEYER Richard, GIZA Fabian, HIEST Michael, LACOURT Laurent, LAPUELLE Clémence, LATOUR Pascal, LEROY Fabien, MAURY Sylvain, SERRE Laure.

Absent : Christine ANTONSANTI (mairie sortant)

Du public et la secrétaire de Mairie assistent au Conseil.

La séance est ouverte par Monsieur Pierre-Franck CHEMACK, adjoint au maire de l'équipe sortante. Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Pierre-Franck CHEMACK, le doyen des membres présents à pris la présidence de l'assemblée. Il constate que la condition de quorum est remplie. Il invite les conseillers à procéder à l'élection du Maire.

3-1-2020 Délibération élection du Maire

Fabian GIZA est candidat.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Mme Clémence LAPUELLE et Mr Fabien LEROY (assesseurs) procèdent au dépouillement.

Nombre de votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Nul : 0

Majorité absolue : 8

Monsieur Fabian GIZA est élu Maire à la majorité et est immédiatement installé et prend la présidence de l'assemblée.

3-2-2020 Délibération détermination du nombre d'adjoint au Maire et leurs élections

Monsieur Fabian GIZA, Maire, rappelle que le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints. Le maire propose donc de procéder à l'élection de 4 adjoints.

Le conseil décide à l'unanimité de créer 4 postes d'adjoints.

Election du 1^{er} adjoint :

Est candidat : Pierre-Gaël BESSIERE

Il est procédé au vote à bulletin secret. Mme Clémence LAPUELLE et Mr Fabien LEROY (assesseurs)

Nombre de votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Nul : 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de la candidature de Pierre-Gaël BESSIERE.

Pierre-Gaël BESSIERE est élu 1^{er} adjoint à la majorité absolue et est immédiatement installé.

Election du 2^{ème} adjoint :

Est candidat : Pierre-Franck CHEMACK

Il est procédé au vote à bulletin secret. Mme Clémence LAPUELLE et Mr Fabien LEROY (assesseurs)

Nombre de votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Nul : 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de la candidature de Pierre-Franck CHEMACK.

Pierre-Franck CHEMACK est élu 2^{ème} adjoint à la majorité absolue et est immédiatement installé.

Election du 3^{ème} adjoint :

Est candidat : Clémence LAPUELLE

Il est procédé au vote à bulletin secret. Mme Clémence LAPUELLE et Mr Fabien LEROY (assesseurs)

Nombre de votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Nul : 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de la candidature de Clémence LAPUELLE.

Clémence LAPUELLE est élue 3^{ème} adjointe à la majorité absolue et est immédiatement installée.

Election du 4^{ème} adjoint :

Est candidat : Sylvain MAURY

Il est procédé au vote à bulletin secret. Mme Clémence LAPUELLE et Mr Fabien LEROY (assesseurs)

Nombre de votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Nul : 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de la candidature de Sylvain MAURY.

Sylvain MAURY est élu 4^{ème} adjoint à la majorité absolue et est immédiatement installé.

3-2020 délibération détermination des indemnités des élus

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjointes.

Il est décidé après un vote à mains levées d'attribuer 40,3 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire pour l'indemnité du Maire et 10,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire pour l'indemnité des adjoints.

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

Fabian GIZA, Maire, procède à la lecture de la charte de l' élu local.

Questions diverses

La séance est levée à 15h15.

| | | | | |
|--------------------|-------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------|
| Mr Fabian GIZA | Mr Pierre-Gaël BESSIERE | Mr Pierre-Franck CHEMACK | Mme Clémence LAPUELLE | Mr Sylvain MAURY |
| Mr Michael HIEST | Mr Richard FEYER | Mr Etienne de PINS-LOZE | Mr Fabien LEROY | Mr Pascal LATOUR |
| Mr Olivier BIGARAN | Mme Patricia ARRIETA | Mme Magali BARTHES | Mme Laure SERRE | Mr Laurent LACOURT |

